

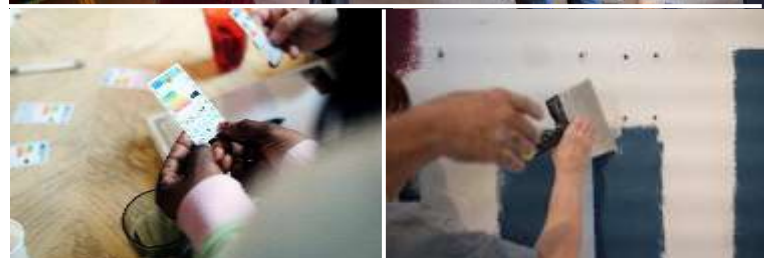


L'ATELIER SOLIDAIRE

Novembre 2016

Odile ESTIBALS, EDF R&D

Contact:
Sylvain DECARNE, EDF R&D



CONCEPT DE L'ATELIER SOLIDAIRE

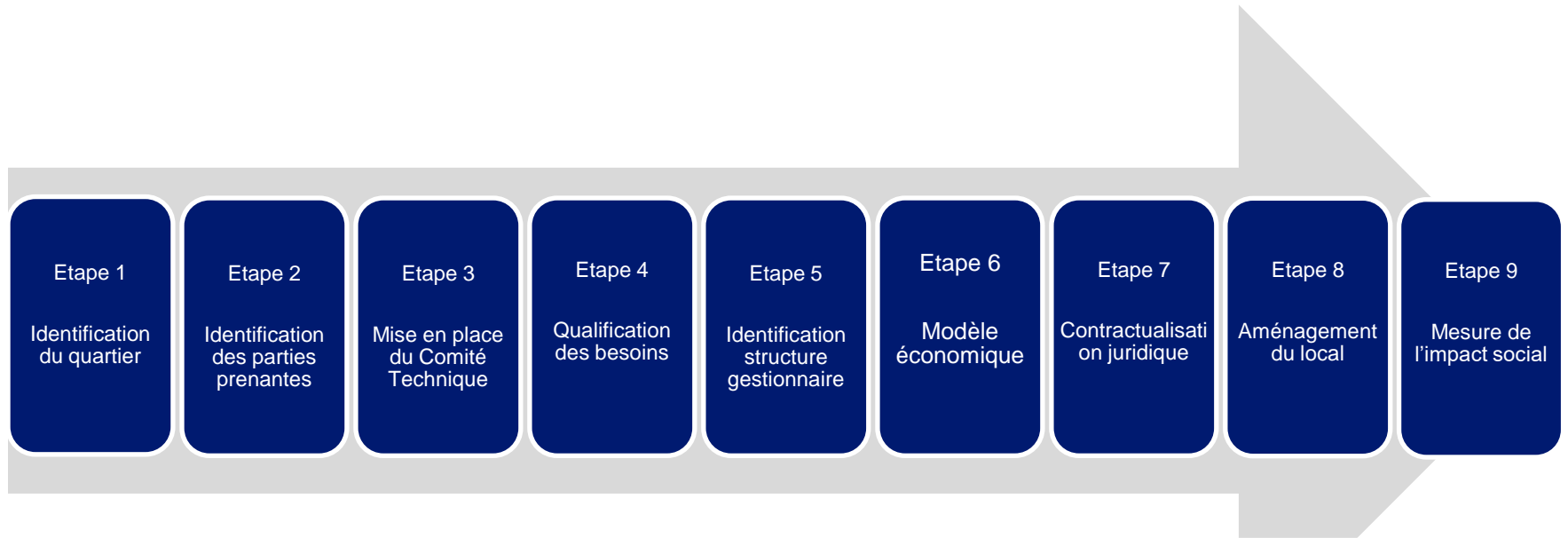
« Un atelier dans mon quartier où je m'informe, me forme et m'équipe pour réaliser des travaux chez moi et baisser ma facture énergétique »

- L'Atelier Solidaire est un lieu ressource ouvert aux habitants du quartier, qu'ils soient propriétaires ou locataires. Il vise à les encourager à se réapproprier leurs logements et à leur donner les outils pour contrôler leurs dépenses en énergie et en eau.
- Pour atteindre ces objectifs, l'Atelier Solidaire développe plusieurs types d'actions :
 - Sensibilisation
 - Formations pratiques au bricolage
 - Outilthèque
 - Accompagnement à domicile
 - Accès privilégié aux matériaux



Témoignage vidéo

PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE



Facteur Clef de Succès 1:

Co-construction multi-partenariale

Facteur Clef de Succès 2:

Mobilisation Citoyenne

Facteur Clef de Succès 3:

Pérennité Financière

ETAPE 1: IDENTIFICATION DU QUARTIER

- Identification du quartier avec la collectivité:
 - Part importante de logements sociaux
 - Population importante
 - Quartier à forte densité
 - Quartier dit «sensible» (Zone Urbaine Sensible, quartier en réhabilitation...)
 - Vie associative animée



Témoignage vidéo

Illustration avec l'expérimentation à Empalot

Toulouse Métropole a signé une Convention avec EDF, dans laquelle ce dernier s'engageait à faire des propositions pour faire du quartier d'Empalot un « démonstrateur social »:

- Quartier en pleine rénovation (ANRU)
- Population de la ZUS: 5905 habitants (données SIG 2009)
- Superficie: 41 ha
- Part de la population à bas revenus: 34,8% (8,1% sur l'Unité Urbaine de Toulouse – SIG 2009)
- Part de logements HLM: 86,4%
- Présence d'un bailleur social principal (90% des logements HLM)

ETAPE 2: IDENTIFICATION DES PARTIES PRENANTES

■ Présentation du concept aux structures impliquées :

- Régionalement sur les thèmes du mal-logement , de la précarité énergétique, du vivre ensemble
- Localement dans la vie de quartier

■ Identification des structures susceptibles:

- D'impliquer des ressources dans le montage du projet (financement et temps), les **PARTENAIRES**
- D'animer des activités dans la cadre de l'Atelier Solidaire, les **STRUCTURES ANIMATRICES**

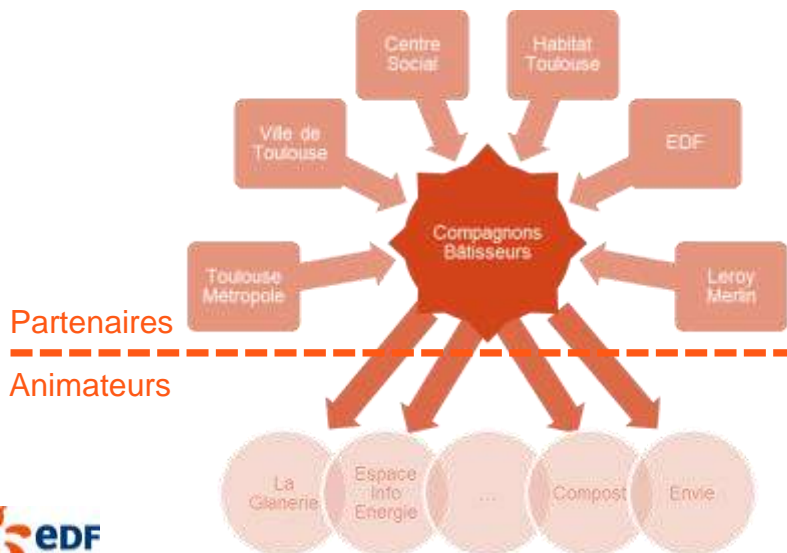
Illustration avec l'expérimentation à Empalot

EDF et Toulouse Métropole ont présenté le projet aux structures locales à l'occasion d'une Commission Environnement du quartier en septembre 2013:

- La Mairie de Toulouse est intéressée par la création de lien social
- Habitat Toulouse -principal bailleur social du quartier- est concerné par l'entretien de son parc locatif
- Le Centre Social est concerné par la mobilisation des habitants
- Des associations (Compost, Envie...) se montrent intéressées par l'opportunité de disposer d'un lieu pour leurs activités

Sollicitée ultérieurement, une grande surface de bricolage (Leroy Merlin) se montre intéressée par la transmission du savoir-faire technique à des habitants non clients.

Les Compagnons Bâtisseurs seront sélectionnés pour animer l'Atelier Solidaire.



ETAPE 3 : GOUVERNANCE (1/2)

LE COMITÉ TECHNIQUE

- Le Comité Technique est l'organe de gouvernance au sein duquel est pris l'ensemble des décisions
- Y participent les structures mobilisant des ressources (temps et financement) pour la mise en place opérationnelle de l'Atelier Solidaire, et les habitants du quartier.
- Chaque structure dispose d'une voix délibérative



Témoignage vidéo

Illustration avec l'expérimentation à Empalot

Le Comité Technique se réunit prioritairement à Empalot, à une fréquence mensuelle lors de la phase du montage du projet et tous les deux mois en phase en de fonctionnement. Il réunit:

- Le Marché Collectivité de la Direction Commerce d'EDF Sud-Ouest
- L'antenne locale d'Habitat Toulouse
- La Direction Plan Climat Energie Territorial de Toulouse Métropole
- La Direction du Développement Social antenne Empalot de la Ville de Toulouse
- Le Centre Social d'Empalot pour la Caisse d'Allocations Familiales
- La direction RSE de Leroy Merlin, puis le magasin de Roques-sur-Garonne
- Un à trois représentants des habitants du quartier
- L'Association Nationale des Compagnons Bâisseurs, qui gère et anime l'Atelier Solidaire.

ETAPE 3 : GOUVERNANCE (2/2)

DES GROUPES DE TRAVAIL DÉDIÉS

- Des groupes de travail réduits permettent d'avancer efficacement sur les chantiers identifiés par le Comité Technique
 - Les groupes de travail sont force de proposition pour le Comité Technique, seul habilité pour prendre des décisions.
 - Les groupes de travail sont formés sur la base du volontariat selon les domaines de compétences des structures
- La participation des habitants, notamment sur le volet communication, est primordiale:



Illustration avec l'expérimentation à Empalot

	Modèles juridiques et économique	Aménagement du local	Communication locale Mobilisation du quartier	Communication Institutionnelle
Toulouse Métropole	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>
Mairie Toulouse			<input type="checkbox"/>	
EDF	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Habitat Toulouse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Leroy Merlin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Centre Social			<input type="checkbox"/>	
Habitants		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

ETAPE 4 : QUALIFICATION DES BESOINS (1/5)

- La qualification des besoins vise à définir les activités à proposer aux bénéficiaires
 - Identification du profil des bénéficiaires
 - Propriétaires vs. locataires
 - Logement collectif vs. maison individuelle
 - Chauffage collectif vs. individuel...
 - Identification des besoins des bénéficiaires
 - Méthode déclarative (entretien et/ou réunion)
 - Méthode empirique (visite de logements)



Témoignage vidéo

Illustration avec l'expérimentation à Empalot

La définition des activités mises en place à Empalot relève d'un long processus :

- Echange de données statistiques avec la Mairie de Toulouse, le bailleur social et EDF
- Brainstorming de 45 minutes avec une dizaine d'habitants du quartier à l'occasion d'une réunion de quartier sur « Vos préoccupations liées à votre logement »
- Mise en place d'une journée de visites de 10 logements ayant réuni 30 partenaires issus de l'ensemble des structures du Comité Technique.
- Présentation des retours aux partenaires et identification des leviers d'action.



ETAPE 4 : QUALIFICATION DES BESOINS (2/5)

BRAINSTORMING AVEC LES HABITANTS

- Extrait du compte-rendu de la réunion de brainstorming avec les habitants du quartier d'Empalot:

THEME CONFORT

1- Chauffage	Régulation de la température impossible : Sur- et sous- chauffage Gestion du passage au chauffage individuel : Surconsommation
2- Isolation des fenêtres	Courant d'air / froid / Humidité
3- Isolation des portes	Courant d'air / froid / Humidité
4- Isolation phonique	Bruit du voisinage
5- Obstruction des fenêtres	Séchage du linge aux fenêtres voisines

THEME SECURITE

1- Humidité	Joints noircis, papier peint se décollant, tâches d'humidité aux murs...
2- Ventilation	Obstruction des outils de ventilation (VMC, grille d'aération)
3- Prolifération des insectes	
4- Branchements électriques	Dangers liés à des branchements électriques défectueux
5- Chute d'objets	Dangers liés à la défenestration d'équipements ménagers obsolètes

THEME EQUIPEMENT

1- Electroménager	Méconnaissance des dépenses énergétiques
2- TV, Informatique, Hi-Fi	Surcoûts liés à la mise en veille des équipements
3- Equipements d'économie d'eau et d'énergie	Méconnaissances des équipements
4- Chauffage d'appoint	Méconnaissance des surcoûts
5- Petits meubles et éléments de décoration	Manque de savoir-faire technique
6- Tri des déchets	Cuisines trop petites pour la mise en place de systèmes de tri

ETAPE 4 : QUALIFICATION DES BESOINS (3/5)

VISITE DE LOGEMENTS

- Extrait du compte-rendu des visites de 10 logements du quartier d'Empalot:

Besoins Confirmés	Nouveaux Besoins Identifiés	Freins Identifiés
<ul style="list-style-type: none">▪ Sensation « trop chaud » / « trop froid »▪ Papier peints / Peinture en mauvais état▪ Quasiment aucun rideau ou voilage installé▪ Présence humidité près des fenêtres▪ Dépenses énergétiques:<ul style="list-style-type: none">- Part importante du budget- Aucun foyer en situation de non-paiement- Problème lors du passage du chauffage collectif à individuel- Mauvaise utilisation du thermostat	<ul style="list-style-type: none">▪ Manque d'espace (7 personnes dans un T3)▪ Réorganisation des pièces (Aménager espace nuit dans séjour, créer un espace devoirs pour enfants...)▪ Besoin de rangements (existence de placard mais pas d'étagères...)▪ Problème d'approvisionnement en matériaux (ampoules achetées à la supérette)▪ Problèmes liés à la réutilisation d'objets : santé (punaises) ou valorisation (mauvais état)	<ul style="list-style-type: none">• Méconnaissance responsabilité bailleur vs. responsabilité locataire• Des freins variés propres à chaque habitant:<ul style="list-style-type: none">- Bricoleurs / Pas bricoleurs- Outillés / Pas outillés- Véhiculés / Non véhiculés• Les travaux liés à l'électricité sont considérés comme dangereux ("je ne touche pas à l'électricité")<ul style="list-style-type: none">- Ampoules à remplacer- Prises électriques cassées non remplacées- Très peu d'abat-jours installés

ETAPE 4 : QUALIFICATION DES BESOINS (4/5)

DÉFINITION DES ACTIVITÉS

- Conclusions sur les activités à mettre en place dans le cadre de l'Atelier Solidaire:

Sensibilisation



- Dangers (VMC, branchements électriques)
- Réduire sa consommation énergétique et hydrique (éco-gestes, petits équipements...)
- Suivi personnalisé des factures énergétiques

Formations



- Poser du papier peint, peindre un mur,
- Poser des joints, remplacer un siphon, carreler un espace
- Percer/reboucher des trous, installer des rideaux/étagères
- Relooking de meubles...

Outilthèque



- Diabes, échelle, rallonge,...
- Outils à main (Tournevis, marteaux, clés, niveaux...)
- Outils électroportatifs (Perceuse, ponceuse,...)
- Kits (peinture, tapisserie...)

Matériaux



- Kits d'économie d'énergie et d'eau, Thermomètre
- Joints fenêtre, boudin de portes
- Petits matériaux (Vis, boulons...)

Accompagnement à domicile



- Sur prescription (pour les personnes les plus en difficulté)*
- Déplacement de l'animateur technique au domicile
 - Conseils et accompagnement du bénéficiaire
 - Le bénéficiaire fait lui-même les travaux

ETAPE 4 : QUALIFICATION DES BESOINS (5/5)

ILLUSTRATION DES ACTIVITÉS



ETAPE 5 : IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE GESTIONNAIRE

- La structure gestionnaire est la structure responsable de l'animation et de la gestion du lieu:
 - Accueil des bénéficiaires, gestion des adhésions
 - Planning des activités, coordination avec les partenaires et les structures animatrices
 - Organisation des Comités Techniques, suivi budgétaire...
- Elle peut être une structure déjà présente dans le quartier (régie de quartier, bailleur social...) ou une structure extérieure souhaitant s'y implanter (cf. slide 22)



Témoignage vidéo

Illustration avec l'expérimentation à Empalot

L'Association Nationale des Compagnons Bâisseurs (ANCB) a été sélectionnée au terme d'un appel à projets lancé par Toulouse Métropole et la Ville de Toulouse. Cinq critères de sélection avaient été retenus:

- **Légitimité:** pour aborder les thèmes de petit bricolage et d'économies d'énergie
- **Indépendance:** pour ne pas être perçu comme une antenne du Bailleur Social, de la Collectivité ou d'EDF
- **Neutralité:** pour pouvoir faire l'interface entre les habitants du quartier et les structures partenaires, notamment sur les questions des responsabilités du locataire et du bailleur
- **Intérêt Général:** pour permettre de défiscaliser les dons des entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- **Finance:** pour accepter de retravailler son modèle économique

Plus d'information sur le [site de l'ANCB](#)

ETAPE 6 : MODÈLE ÉCONOMIQUE (1/3)

- **L'objectif est de construire un modèle économique pérenne:**
 - Amorçage grâce aux subventions des partenaires
 - Identification de revenus complémentaires:
 - Tarification des prestations
 - Monétisation des contreparties des partenaires
 - Partenariats pour la prise en charge d'activités par des structures externes
 - Réduction des charges avec la montée en puissance des habitants-ressources (bénévolat)



Témoignage vidéo

Illustration avec l'expérimentation à Empalot

La mise en œuvre de l'Atelier Solidaire engendre des coûts pour les partenaires:

- **Frais d'investissement** (26 k€): travaux d'aménagement du local, équipement informatique et mobilier, achat outillage, création et impression des outils de communication, organisation d'un événement festif...

- **Frais de fonctionnement** (estimés à 109 k€ sur 5 ans): location du local, rémunération de l'animateur technique, achat des matériaux, renouvellement de l'outillage, déplacements en grande surface de bricolage...

EDF participe à hauteur de 15k€ pour les frais d'investissement et 30k€ pour les frais de fonctionnement



ETAPE 6 : MODÈLE ÉCONOMIQUE (3/3)

PARTICIPATION DES HABITANTS

- **La participation des bénéficiaires aux frais de fonctionnement est un maillon essentiel du modèle:**
 - Pour la pérennité de l'Atelier Solidaire (source de financement)
 - Pour la perception du service par les habitants (prestations payantes)
- **Contraintes:**
 - Le montant des contributions doit permettre à tous les habitants de fréquenter l'atelier
 - Il doit en partie couvrir les coûts des activités
 - Le système de facturation doit être compréhensible par tous les habitants
 - Il doit être facilement administrable par la structure gestionnaire
- **Deux modèles de tarification, à choisir en concertation avec les partenaires et les habitants du quartier:**

▪ **Tarification selon les activités:**

- Activités payantes : formation collective au bricolage, conseils à domicile, location perceuse, outils à main, nécessaire à peindre...
- Activités gratuites : sensibilisation

▪ **Modèles basés sur le public**

- Tarifs adhérent vs. non adhérent
- Tarifs grand public vs. bénéficiaires des minima sociaux
- Tarifs Empalot vs. extérieur

ETAPE 7 : CONTRACTUALISATION JURIDIQUE

- La «Co-construction multi-partenariale» nécessite un encadrement juridique dans le temps, depuis la phase de co-conception jusqu'à la phase de fonctionnement :
 - Entre les partenaires: gouvernance, engagements financiers...
 - Avec la structure gestionnaire: objectifs, cahiers des charges, moyens alloués...
- Signer une Convention multi-partite (plutôt que plusieurs Conventions bilatérales avec la structure gestionnaire) renforce la collégialité du projet.



Témoignage vidéo

Illustration avec l'expérimentation à Empalot

Aucune structure présente dans le quartier n'ayant souhaité se porter candidate pour devenir la structure gestionnaire, les Partenaires ont décidé d'avoir recours à un « Appel à Projets » lancé par la Ville de Toulouse et Toulouse Métropole.

Pour se faire, les Partenaires financeurs se sont engagés mutuellement au travers d'une « Convention de Partenariat pour la création d'un Atelier Solidaire », à laquelle était annexé l'Appel à Projets.

Au terme de l'Appel à Projets, une convention multipartite d'une durée de 5 ans (« Convention d'Objectifs et de Moyens ») a été signée par les Compagnons Bâisseurs et les Partenaires.

Cette dernière prévoit la possibilité d'accueillir de nouveaux partenaires.

ETAPE 8 : AMÉNAGEMENT DU LOCAL (1/3)

- **Mise à disposition d'un local** par le bailleur social, la collectivité ou la structure porteuse
- **Mise à contribution des partenaires** selon leur domaine de compétences :
 - Gros œuvres par le bailleur
 - Petits travaux par la structure porteuse
 - Très forte implication des habitants
- Réflexion sur l'espace en fonction des activités identifiées à l'étape 4 (cf. slide 17)



Témoignage vidéo

Illustration avec l'expérimentation à Empalot

Un appartement de type T4 de 70m² au rez-de-chaussée d'un immeuble central du quartier a été mis à disposition par le bailleur social.

Cet appartement a été:

- Mis au norme: accueil du public et accès pour les personnes à mobilité réduite
- Réorganisé: suppression de la salle de bain et de la cuisine, abattement des cloisons
- Remis en état par les habitants du quartier: peintures, lino etc... .

Au final, il dispose d'espaces privatifs (bureau de l'animateur technique et espaces de stockage) et un grand espace public organisé autour de cinq univers:

- Espace Outilthèque
- Espace Energie & Eau
- Espace Mur et Sol
- Espace Médiathèque
- Espace Convivialité

ETAPE 8 : AMÉNAGEMENT DU LOCAL (3/3)



ETAPE 9 : MESURE DES IMPACTS SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES SUR 6 MOIS À 3 ANS

Actions étudiées

- Sensibilisation
- Formations
- Outilthèque et accès aux matériaux
- Accompagnement à domicile

Bénéfices économiques

- Réduction de la précarité énergétique
- Mieux vivre dans son logement

Bénéfices sociaux/non quantifiables

- Mieux vivre dans son logement
- Amélioration du lien social / Vivre Ensemble